

# REGLEMENT des Match-plays pour la saison 2017 *(m.à.j du 18.01.17)*

## Dispositions générales

- Etre volontaire pour engager une ou deux équipes dans la compétition et accepter le règlement.
- Les 3 divisions sont composées de 16 clubs (*pour compléter la 3<sup>ème</sup> division un club peut engager une équipe C mais celle-ci restera en 3<sup>ème</sup> division*)
- Dans chaque division sont maintenues 2 zones (Est et Ouest) comprenant chacune 8 clubs
- Dans chaque zone les 8 clubs se rencontrent 2 par 2 en **8èmes de finales (match aller/retour) qualificatifs pour les ¼ de finale,**
- **Les ¼ de finales et les ½ finales se joueront également en matchs Aller et Retour.**
- **Les finales des 3 divisions se disputeront sur une seule rencontre sur parcours neutre.**
- Les matchs se jouent sur 18 trous, voire **16 trous minimum si certains trous sont injouables**, sans interruption. En cas d'égalité à la fin du match, les joueurs continuent la partie jusqu'à la mort subite (donc pas d'égalité entre joueurs). Chaque camp gagnant apporte 1 point à son équipe.
- **Tout match interrompu pour motif d'intempéries ou autre sera rejoué dans sa totalité.**
- **Il y aura en 2017 des montées ou des descentes de division :**
  - Les gagnants des ¼ de finales en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> division montent dans la division supérieure.
  - Les perdants des 1/8èmes de finales en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> divisions jouent des matchs de barrages aller et retour, aux mêmes dates que les ¼ de finales. Les perdants de ces matchs de barrages descendent en division inférieure.
  - Si l'équipe A descend, pas de rétrogradation ou de suppression automatique de l'équipe B.
  - S'il y a présence des équipes A et B dans la même division du fait des montées ou des descentes, elles ne seront pas opposées dès les 8èmes de finales mais ensuite, en fonction des résultats, peuvent l'être aux tours suivants.
- Pour les clubs ayant 2 équipes, le délégué pourra faire jouer ses joueurs ou joueuses dans l'équipe de son choix (par exemple, si un joueur a fait partie de l'équipe jouant en 3<sup>ème</sup> division il pourra être intégré la fois suivante dans l'équipe jouant en 1<sup>ère</sup> division et inversement). **Toutefois un joueur ne peut être aligné dans les 2 équipes (A & B), pour un même tour de compétition si les dates des rencontres des équipes A et B se trouvent décalées.**

Lorsque les effectifs disponibles pour jouer les MP sont insuffisants pour constituer les 2 équipes A et B, **c'est l'équipe B qui est forfait.**

Sur un même tour, l'index cumulé de l'équipe A doit être inférieur à celui de l'équipe B.

Le Délégué de chaque club pourra faire jouer autant de joueurs ou joueuses qu'il le souhaite avec un index inférieur à 10 dans la mesure où le total d'index minimum est respecté.

## Composition des équipes

- Dans chaque division : 6 simples et 1 double en greensome (soit 8 joueurs).

## Total des index des 8 joueurs

- première division : égal ou supérieur à **95**
- deuxième division: égal ou supérieur à **110**
- troisième division : égal ou supérieur à **125**
  - Pour le calcul des index minimum ci-dessus, **le double ne sera pris en compte que pour 40pts maximum** pour la 1<sup>ère</sup> div., **45pts maximum** pour la 2<sup>ème</sup> div., **50pts maximum** pour la 3<sup>ème</sup> div. quels que soient les index des 2 joueurs qui le compose.

## Lieux des rencontres.

- Pour la première phase (1/8ème, ¼ de finale et ½ finale) sur les terrains des golfs premiers nommés à l'aller, **sauf accord entre les délégués pour inversion ou anticipation** (*juste en informer le secrétaire*).
- Sur **terrain neutre** pour la finale.

## Feuille de match.

- Sur la feuille de match, la composition du double est libre, les joueurs des simples devront être inscrits dans **l'ordre croissant des index (Index précis et figés à la décimale à la date de début des compétitions le 21 mars 2017)**. La feuille de match doit être transmise au capitaine adverse, correctement remplie, au plus tard 15 minutes avant le premier départ.
- Si 1 ou 2 équipiers sont déclarés forfaits, **le double est obligatoirement constitué**. Les 5 ou 4 joueurs restants occuperont les camps 1 à 4 ou 5. Le camp adverse marque 1 point pour les 6 ou 5<sup>èmes</sup> camp (forfaits). Le nom et l'index des 1 ou 2 joueurs absents seront renseignés sur la feuille de match, pour justification du total des index.
- **Si plus de 2 joueurs sont manquants** l'équipe est déclarée « forfait » par 7 à 0.
- Si exceptionnellement 1 joueur est forfait dans chaque équipe, le nombre de camps est égal à 6, dans ce cas possibilité de match nul (3 à 3) : le vainqueur du match sera déterminé par un play-off en mort subite, disputé par un joueur choisi dans chaque équipe par le capitaine. Le score à déclarer lors de la saisie informatique sera alors de 4 à 3 pour l'équipe ayant gagné le play-off.
- Dans une équipe le nombre de Dames n'est pas limité.
- Chaque camp gagnant marque 1 point. L'équipe gagnante est celle qui a le plus grand nombre de pts.
- L'équipe **qualifiée pour le tour suivant est celle qui a marqué le plus grand nombre de points lors des matchs A/R** (cas possibles lors des 1/8<sup>ème</sup>, ¼ et ½ finales si chaque club remporte un match).
- **En cas d'égalité entre les deux équipes** (exemple : *même score 4/3 ou 5/2* pour chaque équipe lors des matchs de qualification) **un play-off en mort subite sera organisé après le second match entre deux joueurs choisis par le capitaine de chaque équipe.** La feuille de match, du match aller, devra être présente lors du match retour pour s'assurer s'il est nécessaire, ou pas, d'organiser un départage par play-off. Le score à déclarer lors de la saisie informatique sera alors majoré d'un point pour l'équipe ayant gagné le play-off lors de ce match retour (le score devient 5/3 ou 6/2)

## Organisation des rencontres selon le calendrier des match-plays.

- Les matchs se jouent **en principe (sauf accord entre les deux capitaines) à 10H** sur 18 trous, ou 16 au minimum (cas d'un terrain en mauvais état sur un ou plusieurs trous et en accord avec le capitaine visiteur), sans interruption suivant la formule match-play (la partie s'arrête lorsque le résultat est acquis).
- Les départs se font des boules jaunes pour les Messieurs et des boules rouges pour les Dames, départs en shot-gun ou échelonnés, le double dans ce cas, en dernier.
- Pour le double (qui se joue en greensome) les camps peuvent être mixtes.
- Le délégué du club recevant, ou son suppléant, est responsable de l'organisation et du bon déroulement de la compétition. **Il doit entre autre mettre à la disposition des joueurs le règlement.**
- Les capitaines d'équipes sont responsables de la véracité des index et de la qualité de membre des équipiers inscrits sur la feuille de match. Tous manquements à ces 2 critères pourraient entraîner des exclusions conformément à l'article 6 alinéa (d) des statuts de notre association.  
Les résultats seront envoyés par le capitaine recevant, par saisie informatique sur le lien :  
<http://www.sgpddl.com/matchsplay/index.php?user=delegueSGPDDL>
- Les délégués conserveront par-devers eux les feuilles de match dûment signées par les 2 capitaines, à des fins de justifications, en cas de litiges.
- **Le secrétaire** gèrera le tableau des qualifiés après chaque tour et tout litige qui lui sera soumis.

## Récompenses.

- **Première division :**
  - 1<sup>er</sup> > **Trophée Roger MACE**
- **Deuxième division :**
  - 1<sup>er</sup> > **Trophée 2<sup>ème</sup> Division**
- **Troisième division :**
  - 1<sup>er</sup> > **Trophée 3<sup>ème</sup> Division**

Dans les 3 divisions les trophées seront remis en jeu tous les ans